

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/04/2009

Réception par le Prefet : 07/04/2009

Publication : 14/04/2009



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2009-5-6-2

Séance du vendredi 3 avril 2009

### **Construction neuve, rénovation ou extension de bâtiments existants dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) (C044 – Développement Rural)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport au budget primitif 2005 n° 2005/1-6°/06 du 10 décembre 2004 relatif à l'agriculture,
- VU le rapport DM1 2005 n° 2005/III – 6è/13 du 24 juin 2005 relatif au positionnement du Département concernant le « Plan Bâtiment » Etat,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/I – 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide : d'accorder un total de subvention de 54.647,18 € (aide surplafond intégration paysagère de 13.272,25 € incluse) pour la construction, la rénovation ou l'extension de bâtiments dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE), dont la répartition est la suivante :

- GAEC DE WITTELSHEIM à WITTELSHEIM 24.937,50 €  
(bâtiment agricole 18.795,00 € + 6.142,50 € intégration paysagère)

- GAEC VALENTIN à FELLERING 7.201,73 €  
(bâtiment agricole 5.274,59 € + 1.927,14 € intégration paysagère)

- EARL DES TROIS FOURS à MUHLBACH SUR MUNSTER 11.992,01 €  
(bâtiment agricole 9.720,84 € + 2.271,17 € intégration paysagère)

- NIEFERGOLD Ernest à DURMENACH 10.515,94 €  
(bâtiment agricole 7.584,50 € + 2.931,44 € intégration paysagère)

d'autoriser le Président du Conseil Général du Haut-Rhin à signer la convention avec le GAEC DE WITTELSHEIM à WITTELSHEIM.

Ces subventions sont versées au CNASEA au chapitre 204/20418F74, conformément à la convention en paiement associé du PMBE.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions